



Affiliée à
UNION NATIONALE DES
SYNDICATS AUTONOMES
UNSA
Fonction publique

ÉLECTION DE VOS REPRÉSENTANT(E)S
AU COMITÉ TECHNIQUE MINISTÉRIEL
TRAVAIL

CLÔTURE DU SCRUTIN :

JEUDI 4 DÉCEMBRE 2014

VOTE À L'URNE

DE 9 h 00 à 16 h 00

Le
Service
Public
au COEUR

Absent(e) ce jour là ?

Possibilité de voter par
correspondance

Voter, c'est prendre son destin en main !

Au sein du CTM « Travail », UNSA ITEFA continuera à montrer sa volonté ferme d'accompagner **TOUS** les agents mais également à poursuivre son action, de faire respecter et progresser les droits de chacun face aux projets en cours, réforme de l'État, revue des missions publiques, réorganisation territoriale.

L'obstination à combattre toutes les réformes qui nient les missions de service public, notre refus ferme de voir remise en cause « la Fonction publique à la française » garante de l'égalité dans notre société, notre détermination à affirmer et faire reconnaître l'architecture du ministère du travail, son identité et sa reconnaissance comme administration prioritaire, tels sont les principes pour lesquels vous voterez sans hésiter :

UNSA, le jeudi **4** décembre 2014 !

Ne plus laisser « les autres »
décider pour moi...

Je vote



L'UNSA, un syndicat proche des agents et à l'écoute de chacun !

Rôle du Comité Technique Ministériel

RAPPEL : La LOI n° 2010-751 du 5 juillet 2010 relative à la rénovation du dialogue social et comportant diverses dispositions relatives à la fonction publique a changé profondément la donne du dialogue social : le 4 décembre 2014, aura lieu l'élection des représentants des personnels au Comité Technique Ministériel sur scrutin de liste. Cette instance de dialogue social applique une culture de la négociation dans la fonction publique et la responsabilisation des acteurs du dialogue social.

Au CTM, vos représentant(e)s **UNSA** seront appelés à veiller à ce que les personnels reçoivent toutes les informations en matière d'organisation des services de moyens et de budget.

Des négociations sont expressément prévues pour les sujets suivants au sein du ministère :

- *Questions et projets de textes relatifs au fonctionnement de tous les services du ministère ;*
- *Conditions et organisation du travail : GPEC, l'harmonisation par le haut des règlements intérieurs, politique immobilière, télétravail, restauration collective ;*
- *Déroulement des carrières, promotion professionnelle et politique indemnitaire ;*
- *Formation professionnelle continue avec une véritable reconnaissance de la VAE ;*
- *Action sociale et protection sociale complémentaire, bilan social ;*
- *Hygiène, sécurité et santé au travail ;*
- *Insertion professionnelle des personnes handicapées ;*
- *Égalité professionnelle.*

Dans le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel (CHSCTM), les représentants UNSA exigeront un suivi régulier et complet des conditions de travail et des actions de prévention : ils demanderont fermement notamment un véritable suivi des dossiers de souffrance au travail et l'instauration d'un vrai dialogue social et non un simulacre.

L'UNSA dit fermement "NON" à :

- L'instauration d'un État « minimal » et son corollaire : **un abandon de missions protectrices pour la collectivité ;**
- **La suppression massive et arithmétique des emplois** mettant en danger le fonctionnement du ministère ;
- La mise en place de la logique du chiffre et **des objectifs sans perspective** conduisant à **une absence de politiques coordonnées** à l'égard des usagers particulièrement les plus fragilisés par la précarité.
- La **non valorisation** et la **non reconnaissance** des agents dans ce tourbillon de réformes menées à la hache et sans bilan !

NE LAISSEZ PLUS LES « AUTRES » décider pour Vous !

☞ *L'UNSA continue à dénoncer la nouvelle partition administrative imposée, synonyme de « disparition » importante des effectifs, d'affaiblissement de l'État, qui sème doute et inquiétude parmi les agents publics sur leur avenir professionnel et personnel.*

☞ *Contraintes budgétaires, pseudo concertations avec les partenaires sociaux, informations contradictoires, qui se traduisent par une communication biaisée mais surtout par une perte gravissime des repères pour les personnels entraînant partout une atmosphère anxiogène, une souffrance au travail grandissante.*

☞ *Notre syndicalisme, ouvert à la négociation, mais pas à n'importe quelle réforme, permet de rassembler de nombreux collègues, qui ne se retrouvent plus dans le discours syndical « traditionnel » et/ou qui sont déçus par son action « unilatérale ».*

☞ *Notre obstination à combattre toutes les réformes qui abiment, qui privatisent, qui rabetent les missions de service public, notre refus absolu de voir remis en cause le code du travail et le statut général sont nos ambitions affirmées, accompagnées par une action quotidienne de proximité auprès des agents titulaires et non titulaires du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.*

☞ *Nos délégués, nos sections travaillent ainsi sur la stratégie des services, leur organisation et leur fonctionnement, et tous projets pouvant avoir des conséquences sur la vie professionnelle des personnels : leur avis et prise de décision en dépendent.*

Ainsi, **vos élu(e)s, présents dans toutes les instances**, se battent toujours pour :

- L'action renforcée de l'inspection du travail,
- L'amélioration de l'efficacité du droit avec des pouvoirs étendus conférés à tous agents de contrôle,
- L'ouverture de l'EPIT sur tous les postes y compris « emploi », fonctions support et informatique,
- Une véritable adéquation « Missions/Moyens »,
- Une réelle reconnaissance de la filière administrative,
- **Une promotion renforcée des catégories C en catégorie B, des B en A,**
- La titularisation de tous agents contractuels sans oublier également une réelle définition des fonctions d'encadrement.

Avec vous, l'UNSA se battra encore pour :

- ***Un syndicalisme réformiste d'analyse et indépendant de tout dogme ;***
- L'affirmation d'un grand service public de l'État ;
- L'amélioration des carrières, des rémunérations (*l'arrêt du gel du point d'indice*) et en corollaire une gestion transparente des R.H., une offre de formation pertinente gage de réussite ;
- Des conditions de travail satisfaisantes et le respect de la dignité de chaque agent au sein du ministère.

L'UNSA, une équipe à votre écoute, proche de vous !

**Ce sont nos candidat(e)s UNSA,
ce seront vos élu(e)s engagé(e)s et déterminé(e)s**

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 1- Brigitte PINEAU - UR 44 | 16- Pierrick BIHAN - UR 35 |
| 2- Martine NOULIN - SGCMAS/DRH | 17- Pascal CHARLIER - UT 18 |
| 3- Michel ZEAU - UT 44 | 18- Francine FONTMARTY - UT 024 |
| 4- Jacky HAZIZA - SGCMAS/DFAS | 19- Dominique AUCEL - Dieccte La Réunion |
| 5- Hélène LUTUN - UT 2B | 20- Dominique DUPIN - UT 17 |
| 6- Daniel CARLIER - UT 67 | 21- Rita PULVA-DADY - DGT |
| 7- Juliette DIEZ - UT 38 | 22- Marianne D'ALMEIDA - UT 94 |
| 8- Olivier ILSKI - UT 59 NV | 23- Lydie LAPEYRE - MDPH 65 |
| 9- Serge PARRA - UT 84 | 24- Monette SELBONNE - SGCMAS/DFAS |
| 10- Caroline L'HOMME - UR 34 | 25- Maud LAMBERT - DGEFP |
| 11- Cédric NEVEJANS - SGCMAS/DFAS | 26- Badra FATMI - UT 64 |
| 12- Michaël ROBIN - UR 54 | 27- Christophe AUBERGEON - UT 70 |
| 13- Didier BERTOZZI - UT 19 | 28- Françoise BARBIER- MAILLARD - UR 76 |
| 14- Nathalie MORANDINI - UT 80 | 29- Raymonde DESIMONE - INTEFP |
| 15- Laurence CASTILLON -UR 63 | 30- Maurice OROSQUETTE- Dieccte Guyane |

En votant UNSA, le 4 décembre 2014,

NE LAISSEZ PLUS LES « AUTRES » décider pour Vous !

***Soyez acteurs de vos décisions par des convictions assumées
pour construire un vrai collectif de travail, une fraternité retrouvée
et une liberté partagée !***

« Ni accompagnement docile, Ni contestation stérile ! »

Il est temps de faire notre, cette phrase visionnaire de Victor Hugo :

« Rien n'arrête une idée dont l'heure est venue » !

Votez

UNSA

**Le
Service
Public
au cœur**